



**CONSEIL  
DE QUARTIER**  
DE LAC SAINT-CHARLES

**4<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration**

Mercredi 8 mai 2024, 19 h

Salle des Chevaliers de Colomb de Lac Saint-Charles

1506, avenue du Lac-Saint-Charles

En mode hybride

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M<sup>me</sup> Claudya Tremblay,  
M<sup>me</sup> Véronique Hunter,  
M. Alain Anctil,  
M<sup>me</sup> Heidi Chalifour,  
M. Bertrand Day,  
M<sup>me</sup> Sophie Gosselin,  
M<sup>me</sup> Alexina Bouchard,

Présidente  
Administratrice  
Trésorier  
Vice-présidente  
Administrateur  
Administratrice  
Secrétaire

**IL Y A QUORUM**

**ASSISTENT ÉGALEMENT :**

M<sup>me</sup> Sayana Khuon,  
M. Louis Mongrain,  
M. Keven Gingras,  
M. Daniel Cimon,  
M<sup>me</sup> Thayra Garcia,  
M<sup>me</sup> Marie-Claude Packwood,

conseillère en consultations publiques  
conseiller en urbanisme, Ville de Québec  
service d'ingénierie, Ville de Québec  
technicien à la circulation et au transport  
service des transports et de la mobilité intelligente  
secrétaire de soutien

Outre les personnes énumérées ci-dessus, 9 personnes sont présentes dans la salle et 7 sont en ligne.



**Projet d'ordre du jour**

24-05-01	Ouverture de l'assemblée		19 h 00
24-05-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour		19 h 02
24-05-03	<b>Consultation publique et demande d'opinion</b> <a href="#">Aménagement d'un nouvel espace de loisirs sur la rue Françoise-Cabrini</a>		19 h 05
24-05-04	<b>Présentation du Service du transport et de la mobilité intelligente : Corridors scolaires (écoles de l'Arc-en-ciel et de la Passerelle)</b>		19 h 40
24-05-05	Adoption du procès-verbal du 13 mars 2024 et du 10 avril 2024		20 h 20
24-05-06	Période de questions et commentaires du public		
24-05-07	Affaires découlant du procès-verbal <ul style="list-style-type: none"><li>● Résolution 2024-CA-28 : Sécurité près des zones scolaires</li><li>● Résolution 2024-CA-29 : Information sur l'installation des dos d'ânes</li></ul>		20 h 23
24-05-08	Affaires nouvelles <ul style="list-style-type: none"><li>● Plan d'action</li></ul>		20 h 25
24-05-09	Affaires en cours <ul style="list-style-type: none"><li>● Maisons Fleuries</li></ul>		
24-05-10	Trésorerie <ul style="list-style-type: none"><li>● Paiement des frais de secrétariat</li><li>● Autorisation des dépenses<ul style="list-style-type: none"><li>○ Préapprouver impression sécurité routière (2142,85 \$)</li><li>○ Repas pour les séances de travail du 24 avril + 5 juin</li><li>○ Impression Maisons Fleuries</li><li>○ Collations Claudya + Heidi</li></ul></li></ul>		20 h 27
24-05-11	Divers <ul style="list-style-type: none"><li>● Calendrier des prochaines rencontres</li></ul>		20 h 30
24-05-12	Levée de l'assemblée		21 h 00

**24-05-01 Ouverture de l'assemblée**

M<sup>me</sup> Claudya Tremblay ouvre l'assemblée à 19 h et fait la lecture de l'ordre du jour.

#### **24-05-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Heidi Chalifour appuyée par M<sup>me</sup> Véronique Hunter, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

#### **24-05-03 Consultation publique et demande d'opinion**

##### [Aménagement d'un nouvel espace de loisirs sur la rue Françoise-Cabrini](#)

M<sup>me</sup> Sayana Khuon anime la consultation publique sur le règlement modifiant le règlement de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à la rue Françoise-Cabrini et le nouvel espace de loisirs.

M<sup>me</sup> Khuon explique que le conseil de quartier prendra connaissance ce soir du projet et formulera ensuite une recommandation qui sera émise au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles.

M. Steeve Verret étant absent ce soir, M<sup>me</sup> Bianca Dussault le représente en ligne.

Un avis public a été publié sur le site de la Ville; près de 450 feuillets d'information ont été distribués dans le quartier et un courriel a été envoyé à la liste d'abonnés du conseil de quartier.

M. Mongrain présente le projet de modification du règlement. Il fait un résumé du projet de terrain de soccer qui est à l'origine de cette modification et qui a été présenté à la séance de mars.

Une modification des zones sera faite afin d'y inclure la nouvelle zone acquise. Il retire l'obligation d'avoir une aire de stationnement pour le transport en commun.

La norme actuelle concernant le stationnement est d'un minimum de 20 emplacements par terrain de soccer. La norme proposée est de retirer le nombre minimal de cases de stationnement.

La norme actuelle d'implantation exige une distance maximale entre la marge avant et la façade d'un bâtiment principal de 3 mètres. La distance maximale entre la ligne avant de lot et la façade d'un bâtiment est retirée.

#### Échéancier

8 mai : consultation publique et demande d'opinion du public

17 juin : adoption du règlement au conseil d'arrondissement

M. Bertrand Day demande si des places de stationnement supplémentaires seront ajoutées et ont indiqué que, pour l'instant, seules les places existantes seront utilisées. Ce sera revu avec l'usage. On veut éviter d'emmener trop d'achalandage sur la rue Françoise-Cabrini.

M<sup>me</sup> Véronique Hunter demande comment seront accommodées les personnes à mobilités réduites. Pour l'instant, rien n'a été prévu.

M<sup>me</sup> Claudya Tremblay quant à elle demande des précisions au sujet de la nouvelle norme concernant la marge avant. On confirme que c'est bel et bien pour pouvoir construire plus loin de la marge avant, ce qui rassure tout le monde.

Une citoyenne demande des spécifications concernant les terrains de tennis. M<sup>me</sup> Khuon indique qu'elle partagera la présentation faite par le service des loisirs en mars dernier.

Il y a beaucoup d'inquiétude des citoyens par rapport à l'achalandage des voitures sur la rue Françoise-Cabrini.

M<sup>me</sup> Khuon énonce les 3 choix pour le conseil de quartier :

- A. Approuver les changements tel quel;
- B. refuser;
- C. accepter, mais avec des ajustements.

À l'unanimité, le conseil de quartier de Lac-Saint-Charles recommande au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles d'approuver le projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement aux zones 61305Fb, 61306Ha et 61357Pa, R.C.A.6V.Q. 348, mais avec une demande particulière :

- Plutôt que de retirer le nombre minimal de 20 cases de stationnement, il est recommandé de le réduire à 6 cases, incluant des espaces réservés aux personnes à mobilité réduite, aux jeunes familles et aux vétérans.

Cette décision est proposée par M<sup>me</sup> Véronique Hunter et appuyée par M<sup>me</sup> Heidi Chalifour.

#### **24-05-04 Présentation du Service du transport et de la mobilité intelligente : Corridors scolaires (écoles de l'Arc-en-ciel et de la Passerelle)**

M<sup>me</sup> Thayra Garcia, service des transports et de la mobilité intelligente de la Ville de Québec, anime la présentation, assistée de ses collègues, MM. Keven Gingras, service d'ingénierie et Daniel Cimon, technicien à la circulation et au transport.

L'aménagement des corridors scolaires fait partie de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024. L'objectif de cette stratégie en ce qui a trait au corridor scolaire est de diminuer le nombre de collisions et d'incidents de la route avec des piétons et cyclistes.

Les concepts d'aménagement sont les suivants : Géométrie de la rue, signalisation lumineuse, marquage au sol et signalisation statique.



## CONSEIL DE QUARTIER

DE LAC SAINT-CHARLES

Pour l'école Arc-en-ciel, M<sup>me</sup> Garcia présente la situation actuelle pour le corridor scolaire. Les enjeux du secteur sont les suivants : non-respect des zones de stationnement interdites sur la rue Pacifique, présence du parcours du RTC, manœuvres dangereuses des automobilistes, débit de circulation important sur le boulevard de la Colline et dépassement sur la bande cyclable sur le boulevard de la Colline. On veut améliorer et sécuriser le cheminement scolaire et sécuriser les intersections des rue Pacifique et Roger-Bontemps ainsi que Pacifique et boulevard de la Colline.

Interventions prévues :

- Aménagement d'une saillie de trottoir sur le côté sud de l'intersection des rues Pacifique et Roger-Bontemps;
- déplacement du brigadier scolaire et de la traverse piétonne située à l'intersection des rues Pacifique et de la Pause vers les rues Pacifique et Roger-Bontemps;
- modifications aux conditions de stationnement dans les rues Pacifique, de l'Accalmie, de la Pause, Roger-Bontemps et Beau-Repos;
- installations de panneaux lumineux d'avancée de zone scolaire;
- installation des délinéateurs du côté Ouest du boulevard de la Colline entre les rues Pacifique et Manick;
- révision des phases du feu de circulation à l'intersection de la rue Pacifique et du boulevard de la Colline;
- révision de la signalisation et du marquage du corridor scolaire.

Pour l'école de la Passerelle, l'intervention se fera en deux phases. Sur la rue des Écoliers cette année et la rue des Couventines l'an prochain. Elle nous présente la situation actuelle pour les corridors scolaires. Les enjeux sont l'absence de trottoir sur la rue des Écoliers, entre la rue Therrien et la rue Jacques-Bédard ainsi que le débarcadère situé sur la rue des Écoliers, utilisé par les autobus et par les parents.

Interventions prévues :

- Aménagement d'un trottoir sur le côté ouest de la rue des Écoliers, entre la rue Therrien et Jacques-Bédard;
- reconfiguration du terre-plein situé sur la rue des Écoliers;
- installation d'un panneau d'arrêt à l'intersection de la rue des Écoliers et de la rue Therrien;
- installation de panneaux lumineux d'avancée de zone scolaire;
- révision de la signalisation et du marquage du corridor scolaire.

Les différentes phases de travaux vont s'échelonner de juin 2024 à l'été 2025.

M<sup>me</sup> Claudya Tremblay demande si des brigadiers statiques ont été considérés pour la rue des Écoliers et la rue Pacifique.

M<sup>me</sup> Heidi Chalifour se questionne à savoir où les employés de l'école Arc-en-Ciel se stationnent s'il y a de nouvelles interdictions de stationnement. M. Cimon indique que leur priorité est la sécurité des enfants et qu'il y a aussi un enjeu avec le déneigement à la suite de demandes reçues des citoyens.

#### **24-05-05 Adoption du procès-verbal du 13 mars 2024**

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Véronique Hunter appuyée par M<sup>me</sup> Heidi Chalifour, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 13 mars 2024.

#### **24-05-06 Période de questions et commentaires du public**

M<sup>me</sup> Graton informe que le 15 juin prochain est la journée internationale contre la maltraitance. Le comité Place aux personnes âgées sera présent lors de l'ouverture de la place éphémère et y aura un kiosque. On y célébrera aussi les 20 ans de l'organisme Rafal.

#### **24-05-07 Affaires découlant du procès-verbal**

- Résolution 2024-CA-28 : Sécurité près des zones scolaires  
La présentation faite répond bien.
- Résolution 2024-CA-29 : Information sur l'installation des dos d'ânes

Réponse:

*Les dos d'ânes "courts" (comme ceux qu'on peut rencontrer dans certains stationnements ou terrains de camping) ne sont pas préconisés pour l'installation sur le territoire. Ils sont bruyants à l'utilisation et sont d'une efficacité trop ponctuelle, puisque les automobilistes freinent et réaccélèrent brusquement.*

*La Ville travaille donc à mettre en place des projets-pilotes pour des dos d'ânes allongés permanents appelés "seuils de ralentissement". Ces seuils de ralentissement proposent une montée de 10 cm sur une longueur de 2 m, suivie d'une redescente sur 2 m. Ils sont utilisés en groupes, afin d'éviter de créer des freinages/accélérations successifs.*

*Notre projet-pilote vise un nombre restreint de rues qui ont été choisies en fonction des critères suivants :*

- être de hiérarchie locale secondaire ou tertiaire;
- être limitées à 30 km/h;
- avoir une vitesse mesurée au 85<sup>e</sup> centile ("V85") de 46 km/h ou plus.

*D'autres critères, géométriques ceux-là, sont également considérés comme, par exemple, la pente de la rue ou la proximité de courbes.*



## CONSEIL DE QUARTIER

DE LAC SAINT-CHARLES

À mesure que les différents usagers (services d'urgences et équipes d'entretien hivernal, entre autres) se seront familiarisés avec ce nouveau type d'aménagement, on pourra évaluer pour les prochaines années la possibilité d'étendre son utilisation à d'autres rues, selon les résultats des analyses.

### 24-05-08 Affaires nouvelles

#### - Plan d'action

M<sup>me</sup> Claudya Tremblay présente le nouveau plan d'action comprenant deux principales orientations. Le document est encore en progrès. Le conseil aimerait finaliser le plan pour le mois prochain.

M<sup>me</sup> Alexina Bouchard aimerait qu'on y ajoute un point concernant la sécurité des aînés. Sur le même sujet, il est proposé de peut-être avoir une séance d'information par le RTC sur l'utilisation du Flexibus pour les aînés.

### 24-05-09 Affaires courantes

M<sup>me</sup> Claudya Tremblay confirme que le concours Maisons Fleuries sera reconduit. Les membres du conseil ont commencé la recherche de commanditaires. Le concours sera officialisé sur Facebook et il y aura des pancartes dans les commerces du quartier. Le conseil rendra le concours plus accessible aux gens qui sont moins à l'aise avec Internet.

Le conseil a reçu les pancartes pour le projet de sécurité routière. Les dates et points de distributions seront transmis bientôt.

### 25-05-10 Trésorerie

- Autorisation des dépenses

#### RÉSOLUTION 24-CA-37

- Sur une proposition de M<sup>me</sup> Claudya Tremblay appuyée par M<sup>me</sup> Véronique Hunter il est résolu d'approuver l'impression sécurité routière au coût de 2142,85 \$.

#### RÉSOLUTION 24-CA-38

- Sur une proposition de M<sup>me</sup> Heidi Chalifour et appuyée par M<sup>me</sup> Sophie Gosselin, il est résolu d'approuver la dépense de 157,11 \$ pour le repas lors de la séance de travail du 24 avril.

#### RÉSOLUTION 24-CA-39



## CONSEIL DE QUARTIER

DE LAC SAINT-CHARLES

- Sur une proposition de M<sup>me</sup> Heidi Chalifour appuyée par M<sup>me</sup> Véronique Hunter, il est résolu de préapprouver un montant de 200 \$ pour la séance de travail du 5 juin.

### **RÉSOLUTION 24-CA-40**

- Sur une proposition de M<sup>me</sup> Sophie Gosselin approuvée par M<sup>me</sup> Alexina Bouchard, il est résolu de préapprouver la dépense pour le concours Maisons Fleuries.

### **RÉSOLUTION 24-CA-41**

- Sur une proposition de M<sup>me</sup> Sophie Gosselin appuyée par M<sup>me</sup> Heidi Chalifour, il est résolu d'approuver le remboursement de 36,97 \$ à M<sup>me</sup> Claudya Tremblay pour des collations en avril.

### **RÉSOLUTION 24-CA-42**

- Sur une proposition de M<sup>me</sup> Véronique Hunter appuyée par M. Bertrand Day, il est résolu d'approuver le remboursement de 36,97 \$ à Heidi Chalifour pour des collations en mai.

### **25-05-11 Divers**

- Calendrier des prochaines rencontres

Assemblées régulières : 12 juin, 11 septembre, 9 octobre, 13 novembre, 11 décembre, 8 janvier, 12 février, 12 mars, 9 avril (AGA), 14 mai et 11 juin.

Les rencontres de travail ont lieu deux semaines avant les assemblées régulières.

M<sup>me</sup> Khuon rappelle qu'il y a une formation pour les nouveaux administrateurs des conseils de quartier.

Il y aura aussi un 5 à 7 à l'Hôtel de ville pour tous les administrateurs des conseils de quartier, le 4 juin prochain.

### **25-05-12 Levée de l'assemblée**

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Claudya Tremblay appuyée par M<sup>me</sup> Heidi Chalifour, il est résolu de lever l'assemblée à 21 h 10.



# CONSEIL DE QUARTIER

DE LAC SAINT-CHARLES

Le procès-verbal est rédigé par M<sup>me</sup> Marie-Claude Packwood et révisé par M<sup>me</sup> Alexina Bouchard.

---

Claudia Tremblay, présidente

---

Alexina Bouchard, secrétaire